



NAO SALAIRES 2022

DECLARATION CFDT REUNION EXAMEN RAPPORT EGALITE FEMMES HOMMES

DASSAULT
AVIATION

S'ENGAGER POUR
CHACUN
AGIR POUR TOUS



La CFDT se félicite que la DG renoue avec une habitude qui est pour nous la moindre des choses et qu'elle n'aurait jamais dû abandonner : celle de commencer les NAO par le bilan de l'égalité Femmes Hommes et le bilan statistique de l'accord annuel passé.

En effet, l'an dernier, ce n'est pas dans cet ordre-là que les choses se sont déroulées. Et bien que la CFDT vous ait dit qu'on ne pouvait pas négocier les NAO 2021 sans avoir clôturé les NAO 2020 et surtout sans en connaître le bilan, vous avez fait fi de notre avis.

Il faut dire pour votre défense que vous avez trouvé en la CGC et l'UNSA 2 partenaires très à votre écoute. Attendre le début de l'année 2021 pour négocier sur les salaires comme cela se fait chaque année aurait mis les organisations syndicales en bien meilleure situation qu'elle ne l'était en septembre-octobre 2020. Vous ne l'avez pas souhaité, la CGC et l'UNSA non plus.

Tellement à l'écoute, que CGC et UNSA ont signé un accord annuel sur 2 ans avant que la commande Rafale Grèce annoncée ne soit signée.

Le contenu de cet accord est un désastre :

- Avec des AG ridicules pour les non-cadres et sans même un plancher qui aurait relevé un peu plus les salaires les plus bas,
- Sans AG pour les cadres (augmentations garanties),
- Avec des augmentations individuelles (Ai) d'un niveau ridicule pour les cadres comme les non-cadres,
- Avec une prime Salon qui a disparu sitôt après avec l'annulation dudit Salon
- Sans revalorisation des grilles salariales.
- Sans la possibilité d'une explication en cas d'absence d'Ai pour les non-cadres et les cadres comme c'était le cas précédemment dans les accords signés par la CFDT.
- Et cerise sur le gâteau, la prime export Rafale était limitée à une signature en 2020 par la Grèce alors que personne n'ignorait qu'elle aurait lieu en janvier 2021. Merci à la DG de ne pas avoir respecté l'accord.

Il subsiste quand même de ce triste accord le décalage des NAO. Nous allons les tenir dans le dernier trimestre 2021 alors que nous aurions dû négocier à partir de janvier 2022.

Nous le ferons donc sans connaître l'inflation sur l'année civile 2021 à un moment où elle s'accélère (2,1 % en septembre). Mais ça aussi la CGC et l'UNSA l'ont accepté dans l'accord annuel 2020-2021.

Si la CFDT se félicite que la DG renoue avec des négociations qui respectent l'ordre des choses, la CFDT vous conseille de renouer aussi avec un accord annuel qui rallierait à lui non seulement une majorité juridique mais aussi une majorité politique. Sans quoi, vous pourriez connaître de graves désillusions.

Le 4 novembre, nous connaissons vos premières propositions. D'autres réunions suivront. Il faudra que vos propositions soient d'un niveau bien supérieur à ce qu'elles ont été pour réparer le trouble causé dans la société par l'accord biennuel 2020-2021.

LA CFDT :

**1^{er} Syndicat
de FRANCE**

**1^{er} Syndicat
des cadres du
privé**

